

## **CONSEIL MUNICIPAL du 13 janvier 2015**

L'an 2015, le 13 janvier à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

**Présents :** MM. André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Christophe LEBRETON, Réda BEN KEBIL, Mmes Marie-Laure AREZKI, Adjoints. Mmes Nathalie GENEIX, Aurélie FERRE, Anne GUILLET, Christelle JAUNASSE, Angélique DELANOU, Lydia BEATRIX, MM. Bertrand DABO, Jérôme SQUELARD, Fabrice ETIE, Michel OUAIRY. Arnaud PAGEAUD arrive à 9h05.

**Absents excusés :** M. Christian PRIOU, Mmes Catherine ROUIL donne procuration à André GUIHARD, Isabelle HARDY donne procuration à Réda BEN KEBIL

**Secrétaire de séance :** Mme Christelle JAUNASSE

Les comptes rendus des séances du 12 novembre et 02 décembre 2014 sont approuvés. M. ETIE Fabrice prend la parole pour préciser qu'il ne signera pas les comptes rendus car il estime que les interventions de la minorité ne sont pas restituées.

### **AUTORISATION POURSUITE DES PAIEMENTS AVANT VOTE DU BUDGET**

Le Maire est autorisé à l'unanimité à poursuivre le paiement des factures d'investissement, dans la limite de 25 % des dépenses réalisées au cours de l'année 2014.

### **DEMANDE SUBVENTION DETR**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une aide de l'Etat, pour rénovation de la salle d'activités et d'une classe de l'école J. Demy, au taux de 35 % sur le montant des travaux prévus s'élevant environ à 43 350 €.

### **TARIFICATION DES SALLES**

L'augmentation des tarifs proposée est en moyenne autour de 5-10%. Le conseil demande de rendre la salle propre et de vérifier les extérieurs afin de diminuer le temps de travail pour les agents en charge du nettoyage. Il est proposé qu'une caution ménage soit demandé à chaque association par an. La salle doit être rendue propre à chaque utilisation. Le tableau des nouveaux tarifs est validé à l'unanimité. Il est rappelé la capacité maximale de la salle polyvalente dans des conditions de sécurité respectées: 500 debout et 300 assises.

Si un temps de nettoyage supérieur à la durée normale est nécessaire, ce temps pourra être facturé.

### **BUDGET ASSAINISSEMENT 2015**

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement, à la COMPA il a été demandé une dernière fois à la commune de préparer le budget.

CA 2014	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Fonctionnement	31 021,03 €	42 791,43 €	11 770,40 €
Investissement	52 478,43 €	43 426,77 €	-9 051,66 €
Résultat exercice 2014	83 499,46 €	86 218,20 €	2 718,74 €
Report 2013		18 219,45 €	18 219,45 €
TOTAL	83 499,46 €	104 437,65 €	20 938,19 €
Restes à réaliser			0,00 €
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>83 499,46 €</b>	<b>104 437,65 €</b>	<b>20 938,19 €</b>

BP 2015	depenses	recettes
Fonctionnement	40169	40169
Investissement	1218204	1218204

Le budget 2015 sera plus important en investissement avec le commencement de la réfaction des réseaux d'eau usée et de la construction de la nouvelle station d'épuration. Des subventions par le contrat de territoire et l'agence de l'eau sont prévues. La Compa reprend totalement la gestion de ces dossiers.

Il est indiqué une hausse de 0.8% en 2015 des tarifs sur le contrat d'affermage avec la Nantaise des eaux.

### **SUBVENTIONS ASSOCIATIONS**

Une clé de répartition des subventions a été proposée favorisant les jeunes sportifs:

#### Associations sportives

Les clubs accueillant des jeunes licenciés de moins de 18 ans au 1er janvier de l'année, œuvrant pour la formation en direction des jeunes, bénéficieraient d'une subvention d'un montant de 15 euros par jeune.

#### Association culturelle

Les associations culturelles pourraient bénéficier d'une subvention d'un montant forfaitaire sous réserve de l'existence d'une animation en direction des jeunes. *Commune*

Le Conseil reste attentif aux événements ponctuels. Toute association pourrait bénéficier d'une subvention sous réserve de la présentation d'un évènement exceptionnel.

M. ETIE Fabrice indique que les adultes encadrants ne sont pas valorisés. Il ajoute également que les subventions pour les clubs sportifs baissaient de manière significative. Il cite le FCTML qui possède une grosse équipe senior et se pose la question de valoriser uniquement les jeunes. Mme BEATRIX Lydia estime qu'il y a un manque à gagner. M. TESTARD Joseph indique l'apport des salles mises à disposition gratuitement. MM. BEN KEBIL Réda et OUAIRY Michel estiment que les encadrants de jeunes devraient être valorisés.

Le Conseil accepte les modalités de répartition pour les associations culturelles.

Le conseil demande à la commission finances de se réunir et de statuer sur de nouvelles propositions.

### **FRAIS DE FONCTIONNEMENT**

Le Conseil étudie dans les grandes lignes les charges à caractère général en 2014 pour prévoir celles de 2015.

Charges à caractère général	2014		2015
	PREVU	REALISE	PREVU
	350 891	324 698	352 300

### **ENFOISSEMENT RESEAU TELEPHONIQUE ZONE ARTISANALE**

A l'occasion du renforcement du réseau électrique précédemment décidé dans la zone artisanale, il est envisagé de procéder à l'enfouissement des réseaux téléphoniques. La commune sollicite le Sydéra pour réaliser les travaux pour un montant estimé de 11 625,60 € TTC. Accepté à l'unanimité.

### **COMPA**

- La Compa accorde un fonds de concours de 10 000 € pour la réalisation d'un parcours de santé au plan d'eau sur une base éligible de 21 648 €HT.
- La dotation de solidarité intercommunale est répartie entre les différentes communes. La commune a bénéficié de 129 000 € en 2014. Elle touchera 138 638 € en 2015.
- La compétence urbanisme est reprise par la Compa pour 27 communes nécessitant 3 nouvelles embauches. Le fonctionnement du service est estimé à 200 000 €.

L'attribution par l'Etat du Fonds de Péréquation Départemental des Taxes Additionnelles aux Droits d'enregistrement et de Publicité Foncière à Teillé était de 54 951 € en 2013. Il est de 51 415 € pour 2014.

### **VENTE TERRAIN**

Le Conseil accepte à l'unanimité de vendre 250 m<sup>2</sup> de terrain constructible à 7.50€ le m<sup>2</sup> à La Guibretière à M. RICHARD pour une somme de 1 875 €.

### **COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS**

M. BEN KEBIL Réda informe que des groupes de travail se mettent en place pour la réalisation du Teillé Actualité, du Teillé Panorama et du site internet.

M. LEBRETON Christophe fait part d'une rencontre avec le groupe de travail de l' « Outil en main » le 27 février à 20 h à la salle Polyvalente. Un représentant national sera présent pour des explications. Une recherche a été effectuée sur les acteurs locaux potentiels.

Le calendrier des subventions Compa est passé de 2 à 4 sessions. Les manifestations concernées doivent être de dimension intercommunale pour être étudiées.

#### **COURRIERS DIVERS**

- Le dernier recensement indique une population de 1808 habitants Teillé.
- La posture Vigipirate est désormais permanente. La préfecture demande une vigilance maintenue dans les lieux à risque.
- Un courrier des riverains du lotissement de l'Espérance est lu à propos de leur inquiétude sur le projet de voirie. Une réponse a été faite précisant que le cabinet Arrondel présenterait bientôt des propositions qui seront étudiées avec les riverains.

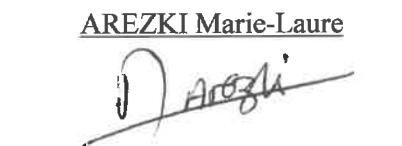
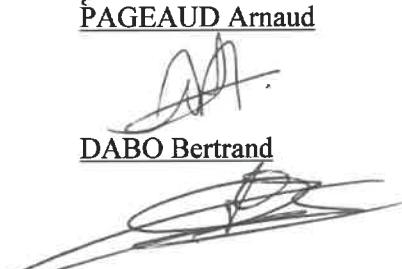
#### **QUESTIONS DIVERSES**

M. SQUELARD Jérôme fait part d'une requête du FCMTL. Une flaque de pluie stagne devant les vestiaires. Un arbuste dans la ruelle de l'école J. Demy a besoin d'être coupé.

La séance est levée à 22h23

GUIHARD André  
  
PRIOU Christian  
*Procuration à Testard*  
  
BEN KEBIL Réda  


TESTARD Joseph  
  
ROUIL Catherine  
Procuration à André GUIHARD  
  
LEBRETON Christophe  


AREZKI Marie-Laure  
  
PAGEAUD Arnaud  
  
DABO Bertrand  
  
HARDY Isabelle  
Procuration à Réda BEN KEBIL  


#### **POUVOIR**

Je soussigné Isabelle Hardy donne pouvoir à Réda Ben Kebil  
• de me représenter à la réunion du 13/01/2015,  
• de prendre part à toutes les délibérations  
• d'émettre tous votes et signer tous documents  
Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour auquel cette réunion serait reportée pour

#### **POUVOIR**

Je soussigné Catherine Rouil donne pouvoir à André Guihard  
• de me représenter à la réunion du 13/01/2015,  
• de prendre part à toutes les délibérations  
• d'émettre tous votes et signer tous documents  
Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.  
NB : Validité, trois reports au maximum.

Fait à : Teillé  
Date et Signature :  
13/01/2015 